



## Check-List avant un départ en NAV

### PRATIQUE : check-list avant départ

Dans la perspective d'un voyage aérien, d'une navigation d'entraînement, d'une promenade... le pilote commandant de bord d'un aéronef doit achever la préparation de son vol au moment du départ en fonction des données du jour.

**A l'issue de cette préparation (avant vol), le pilote doit pouvoir répondre aux 3 questions suivantes :**

**1- Le vol est-il réalisable ?**

**2 - Dans quelles conditions ?**

**3 - Quelles sont les contraintes ?**

Grâce à quelques liens vers des sites aéronautiques il est possible d'effectuer une recherche chronologique de dernière minute de toutes les informations INDISPENSABLES à la préparation finale du vol :

**ETAPE 1** - Accessible à tous par code d'accès gratuit ( *numéro de licence FFA pour les pilotes* ), le site Internet aviation de **METEO FRANCE** fournit des :

- dossiers de vol pré-établis ou personnalisés
- messages d'aérodromes
- prévisions par zones VFR

*Note* : pour les vols hors des abords d'un aérodrome, l'action préliminaire au vol comprend :

- 1 - l'étude attentive des bulletins et prévisions météorologiques disponibles les plus récents ;
- 2 - la prise en compte des besoins en carburant ;
- 3 - la vérification de la proximité d'un aérodrome de dégagement au cas où le vol ne pourrait pas se dérouler comme prévu ( arrêté du 3 mars 2006 relatif aux règles de l'air ).

**ETAPE 2** - Recherche et recueil de L'INFORMATION AERONAUTIQUE TEMPORAIRE, disponible sur le site Internet du SIA, l'information aéronautique temporaire est publiée sous forme de :

- NOTAM
- suppléments aux AIP ( SUP AIP )
- AZBA du jour

*Note* : la consultation de ces informations est une étape primordiale de la préparation du vol et constitue un acte de sécurité, au même titre que la consultation de la météo.

**ETAPE 3** - Mise à jour du LOG DE NAV ( vous pouvez utiliser des sites accessibles à tous qui proposent des outils très pratiques tels que: [NAV2000](#) - [NAVIGATION](#) - [JpRAéroWeb](#) )

#### **ETAPE 4** - Calcul de la PREVISION CARBURANT

Avant tout vol, le pilote doit s'assurer de l'autonomie de son avion ainsi que de la présence à bord des réserves réglementaires. Le délestage est calculé en tenant compte de la route standard ( aérodromes et points de reports ) et des divers éléments météorologiques disponibles ( vent en particulier ).

*Note* : en VFR, la réserve minimale ( de jour ) est de 20 minutes de vol.

#### **ETAPE 5** - Calcul de la MASSE et du CENTRAGE

Avant tout vol, le pilote doit obligatoirement vérifier les limites de masse et de centrage de son avion. En fonction de la masse à vide ( qui figure sur la fiche de pesée propre à chaque avion ) et du chargement, le pilote va pouvoir embarquer plus ou moins de carburant.

#### **ETAPE 6** - dépôt du PLAN DE VOL

Lorsque le dépôt d'un plan de vol est obligatoire, le pilote doit fournir un ensemble de renseignements aux organismes de la circulation aérienne sur le vol projeté, le type d'aéronef utilisé et son équipement, ainsi que le nombre de passagers se trouvant à bord. En contrepartie, ces organismes fournissent les services prévus ( information, contrôle et s'il y a lieu le service d'alerte ). L'accès par Internet au système OLIVIA permet au pilote de transmettre son plan de vol par voie télématique :

- plan de vol

*Note* : En dehors du cadre obligatoire,, le pilote peut déposer un plan de vol dès qu'il envisage un vol pour lequel il juge nécessaire de bénéficier du service d'alerte ( long trajet, mauvaise météorologie, etc...)